

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP)

Maître de l'ouvrage

ÉTAT - MINISTÈRE DES ARMÉES

Conducteur d'opération

Direction d'Infrastructure de la Défense de Fort-de-France
Division Projets / Section maîtrise d'oeuvre

Objet du marché

GUADELOUPE (971) – SAINT BARTHÉLEMY – GENDARMERIE FORT OSCAR
TRANCHE UNIQUE
TRAVAUX DE DESAMANTAGE ET RENOVATION INTERIEURE
VILLAS F22 (phase 1) , F21 (phase 2) et F33 (phase 3)

CCT 3 – ST 02 – RÉNOVATION INTÉRIEURE

SECTION TECHNIQUE 02-3 – MENUISERIES INTÉRIEURES

L'entrepreneur

*reconnaît avoir pris connaissance des
dispositions figurant dans le présent
document*

Date + Cachet + nom + signature

Table des matières

<u>CHAPITRE 1 - GENERALITES</u>	3
ARTICLE 1 - DÉFINITION DES TRAVAUX	3
ARTICLE 2 - DOCUMENTS À FOURNIR	3
ARTICLE 3 - NORMES ET RÈGLEMENTS	3
ARTICLE 4 - SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES	3
ARTICLE 5 - PROTECTION DES MATÉRIAUX ET DES OUVRAGES	4
5.1 - PROTECTION DES BOIS CONTRE LES RISQUES BIOLOGIQUES	
5.2 - PROTECTION DES BOIS CONTRE LES REPRISES D'HUMIDITÉ	
ARTICLE 6 - CONTRÔLES ET VÉRIFICATIONS	4
 <u>CHAPITRE 2 - Phase 1, villa F22</u>	
ARTICLE 1 - PORTES DISTRIBUTION	5
1.1 - BLOC PORTE 1 VANTAIL	
1.2 - PORTE COULISSANTE	
1.3 - PORTE D'ACCÈS CAVE	
ARTICLE 2 - PLACARDS CHAMBRES	6
2.1 - PORTES DE PLACARDS	
2.2 - CAISSONS AMENAGES	
ARTICLE 3 - CUISINE AMÉNAGÉE	6
3.1 - MEUBLES DE CUISINE	
3.2 - PLAN DE TRAVAIL	
3.3 - FOND DE HOTTE	
3.4 - SCHÉMA DE PRINCIPE	
 <u>CHAPITRE 3 - Phase 2, villa F21</u>	9
ARTICLE 1 - PORTES DISTRIBUTION	9
1.1 - BLOC PORTE 1 VANTAIL	
1.2 - PORTE COULISSANTE	
ARTICLE 2 - PLACARDS CHAMBRES	9
2.1 - PORTES DE PLACARDS	
2.2 - CAISSONS AMENAGES	
ARTICLE 3 - CUISINE AMÉNAGÉE	10
3.1 - MEUBLES DE CUISINE.....	
3.2 - PLAN DE TRAVAIL.....	
3.3 - FOND DE HOTTE	
3.4 - SCHÉMA DE PRINCIPE	
 <u>CHAPITRE 4 - Phase 3 – villa F33</u>	13
ARTICLE 1 - PORTES DISTRIBUTION	13
1.1 - BLOC PORTE 1 VANTAIL	
1.2 - PORTE COULISSANTE.....	
ARTICLE 2 - PLACARD ENTREE	13
2.1 - PORTES DE PLACARDS	
2.2 - CAISSONS AMENAGES	
ARTICLE 3 - CUISINE AMÉNAGÉE	14
3.1 - MEUBLES DE CUISINE	
3.2 - PLAN DE TRAVAIL	
3.3 - FOND DE HOTTE	
3.4 - SCHÉMA DE PRINCIPE	

CHAPITRE 1 - GENERALITES

ARTICLE 1 - DÉFINITION DES TRAVAUX

Les travaux de la présente section technique concernent :

- **Phase 1** : Le remplacement des éléments de meubles fixes de cuisine, le réaménagement de placards et le remplacement des portes intérieures des pièces de la villa F22.
- **Phase 2** : Le remplacement des éléments de meubles fixes de cuisine, le réaménagement de placards et le remplacement des portes intérieures des pièces de la villa F21.
- **Phase 3** : Le remplacement des éléments de meubles fixes de cuisine, le remplacement de portes intérieures de cuisine et du débarras de la villa F33.

Les travaux comprennent :

- La fourniture et pose des différents types de porte, en fonction des pièces ;
- La fourniture et l'installation de l'ensemble des meubles de cuisine et des placards aménagés ;
- Les aménagements, découpes, réglages et ajustements nécessaires à une parfaite finition.

ARTICLE 2 - DOCUMENTS À FOURNIR

Pour validation des équipements proposés le titulaire devra la fourniture des documents suivants :

- Le plan d'implantation des mobiliers de cuisine, en vue de face (élévation);
- La fiche technique des matériaux constitutifs décrits dans la présente section technique 02-3 Menuiseries

L'absence de transmission de documents fera obstacle au début de travaux de cette section technique.

ARTICLE 3 - NORMES ET RÈGLEMENTS

Les constituants des ouvrages et leur installation seront effectués dans les règles de l'art et en application :

- du DTU 36.2 (mai 2016) : Mise en œuvre des menuiseries intérieures en bois ;
- de la NF P 26-103 (juillet 1988) : Quincaillerie – Systèmes de fermetures à mortaiser, à condamnation – Caractéristiques et essais ;
- de la NF P 23-313 (avril 2013) : Portes et blocs portes intérieures en bois – Spécifications technique.
- de la NF EN 1116 (janvier 2018) : Spécification des dimensions de coordination pour les meubles de cuisine, plans de travail, panneaux décoratifs, façades de meubles et plaques d'habillage

ARTICLE 4 - SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES

4.1 - BOIS ET MATÉRIAUX DÉRIVÉS DU BOIS

Les essences, choix d'aspect, les qualités technologiques, physiques et mécaniques des bois et matériaux dérivés devront répondre aux spécifications de la norme NF EN 335 : durabilité du bois et matériaux à base de bois

a) Bois massifs

De 1^{er} choix, secs ou étuvés, ils présenteront une résistance naturelle ou conférée par un traitement préventif aux attaques des agents biologiques (insectes, champignons, etc.)

b) Panneaux dérivés du bois

Les contreplaqués utilisés devront posséder la marque de qualité NF Extérieur CTB-X.

Les éléments de menuiseries réalisés en panneau médium (MDF) devront être conforme aux normes :

- NF EN 309 (juillet 2005) et 316 (mai 2008) : Définition et classification des panneaux ;
- NF EN 622-5 (décembre 2009) : Exigence des panneaux obtenus par procédé à sec ;
- NF EN 317 (juin 1993) : Détermination du gonflement en épaisseur après immersion dans l'eau ;
- NF EN 321 (janvier 2002) : Détermination à la résistance à l'humidité.

4.2 - QUINCAILLERIE

Les articles métalliques seront protégés contre l'oxydation, les pièces en alliage inaltérables devront être interchangeables ; dimensions et mode de fixation choisis en fonction des efforts qui sollicitent. Les paumelles seront en acier cadmié, de hauteur minimum 100 mm.

Les serrures présenteront les caractéristiques suivantes :

- les ressorts des béquilles fonctionneront à la compression, guidé par un axe ;
- des pènes en laiton équiperont les serrures ;
- les cylindres seront anti crochetage et anti casse, en laiton chromé mat sans aucun élément en matière plastique ou aluminium.

ARTICLE 5 - PROTECTION DES MATÉRIAUX ET DES OUVRAGES

5.1 - PROTECTION DES BOIS CONTRE LES RISQUES BIOLOGIQUES

Tous les bois mis en œuvre devront résister aux atteintes des agents biologiques, seront livrés sur chantier en ayant reçu un traitement insecticide (anti-termite) et fongicide suivant la NF B50-105-3, Spécification minimal de traitement préventif des bois et matériaux à base de bois.

5.2 - PROTECTION DES BOIS CONTRE LES REPRISES D'HUMIDITÉ

Les ouvrages de menuiseries intérieures seront protégés contre les reprises d'humidité par :

- Une couche d'impression de peinture appliquée en atelier.
- Une protection par produit hydrofuge appliqué en atelier pour les ouvrages destinés à rester apparents et protégés par lasures ou vernis.

Toutes les faces et rives des éléments de menuiserie auront reçu cette protection, en particulier les parties en contact avec les matériaux de calfeutrement.

Les panneaux dérivés du bois seront de classe 2 avec la certification CTB H (satisfait aux critères de résistance aux ambiances humides).

5.3 - STOCKAGE ET PROTECTION DES MENUISERIES

Les panneaux de menuiseries seront stockés à l'abri de l'humidité, dans endroit sec et ventilé en leurs emballages d'origine jusqu'à mises en œuvre. Les panneaux dégradés, reposant à plat sur le sol brut sans appuis ni protection ne seront pas autorisés à être utilisés. Le titulaire fera en sorte de les maintenir protégés de tous chocs, rayures et salissures, jusqu'à la réception des travaux.

ARTICLE 6 - CONTRÔLES ET VÉRIFICATIONS

L'entreprise devra procéder avant réception des travaux, à la vérification d'installation de l'ensemble de ses ouvrages réalisés. La réception sera alors confirmée en présence du maître d'œuvre, par un contrôle de qualité des équipements posés, sur le respect des dimensions indiquées et sur l'alignement des éléments entre eux.

Il sera procédé aux essais de bon fonctionnement des différents équipements (serrures, portes, tiroirs et diverses quincailleries).

CHAPITRE 2 – Phase 1, villa F22

Les travaux de la phase 1 concernent la villa F22.

ARTICLE 1 - PORTES DISTRIBUTION

1.1 - BLOC PORTE 1 VANTAIL

Il sera de caractéristiques suivantes :

- 1 vantail à âme pleine en médium MDF, huisserie bois ép. 90 mm ;
- Dimension : Hauteur 204 x (83 ou 73) cm selon localisation
- Porte : épaisseur 40 mm Finition laqué blanc
Il sera mis en place, en remplacement des blocs portes à déposer, suivant le sens d'ouverture précisés sur les plans joint au présent chapitre 2
- Pose et fixation des huisseries 3 paumelles acier sur les cloisons par tous moyens appropriés, compris réglages et ajustements nécessaires à une parfaite finition et réalisation d'un joint d'étanchéité silicone au pourtour des pieds des huisseries en protection des remontés d'humidité.
- Couvre joints périphérique (type champlat) en médium, assortie au bloc porte.
- Poignée béquille à ressort et rosace (diamètre 5cm), des 2 cotés type aluminium finition argent avec trou à clé ou bouton de condamnation (pour WC et salle d'eau).
- Pose dans chaque porte d'une serrure encastrée, à fournir avec 2 clés à gorge pour les 2 chambres.
- Pose d'une butée en zamak, hauteur 4cm, diamètre 3,5cm fixée au sol dans joint carrelage, compris vis et cheville.

Localisation : Porte des 2 chambres, cuisine, WC et salle d'eau villa F22 ; total : **5 portes.**

1.2 - PORTE COULISSANTE

Caractéristiques :

- Rail de coulissement en alu longueur adaptée, avec habillage et poteau de terminaison en panneaux médium pré peint, Système de fermeture: équipé de butées de fin de course, coulissement silencieux
- Porte d'épaisseur 40 mm, âme pleine, Porte en MDF finition laqué blanc

Elle sera mise en place, côté couloir de la manière suivante :

- Pose et fixation par tous moyens appropriés du rail en aluminium en applique et de son habillage prépeint blanc équipé sur le haut de l'ouverture (pas de rail au sol), compris ajustements nécessaires à la finition ; insertion de 2 pièces de coulissage en acier, des butées de fin course et poteau de terminaison.
- Fourniture et fixation sur la porte de 2 pièces de guidage en acier à assembler par vissage aux pièces de coulissage, y compris les réglages nécessaires pour une parfaite manœuvre.
- Fourniture et insertion y compris l'aménagement nécessaire côté extérieur de la porte, d'une poignée ronde en zamak brossé gris.

Localisation : Porte de la buanderie de la villa F22 - Soit au total **1 porte.**

1.3 - PORTE D'ACCÈS CAVE

Elle sera de caractéristique :

- Grille de sécurité métallique montée sur gond et équipé d'un verrou.
- Installation coté intérieur de la cave.

Toutes les mesures et côtes à prendre sur site avant fabrication.

ARTICLE 2 - PLACARDS 2 CHAMBRES

Coloris et finitions au choix du maître d'œuvre.

2.1 - PORTES

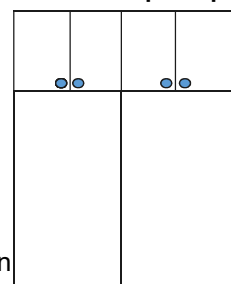
Le placard sera équipé de : **partie Basse :**

- 2 portes coulissantes formées par panneau plein de 80 x 210 cm, épaisseur 16 mm.
- double rail en aluminium, en haut guidage et bas coulissage, installation et fixation compris tous aménagements nécessaires de réglage et de maintien des 2 rails longueur 160 cm.
- Fourniture et fixation, de roulettes plastiques de coulissage sur le bas des 2 portes à insérer dans le rail.

partie Haute :

- 4 portes battantes, par panneau de 40 x 40 cm épaisseur 16 mm compris accessoires équipés de poignées en pin de type rond.

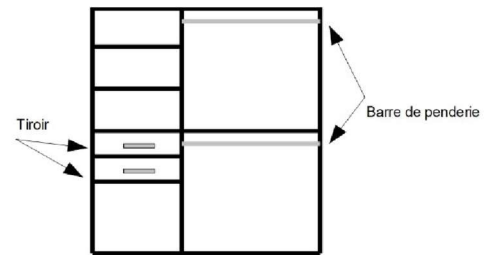
Schéma de principe



2.2 - CAISSONS AMENAGES

Les placards des 2 chambres seront aménagés d'un caisson réalisé de la façon suivante :

Schéma de principe



- Caisson en panneau de médium (MDF) de dimensions extérieures: largeur 158 cm, profondeur 52 cm et hauteur 202 cm formé par panneaux transversaux, façade arrière, plateau haut et bas épaisseur 16 mm.
- Deux tiroirs dimensions : largeur 58 cm, profondeur 45 cm, hauteur 10 cm formé par façade avant 62 x 15 cm, panneaux transversaux, façade arrière et plateau bas, d'épaisseur 16 mm.
- Fourniture et mise en place d'un panneau vertical dimension 198 ht x 50 cm pour séparation du caisson en 2 partie, la première de largeur 62 cm et la deuxième 90 cm.
- **Dans la première partie :**
- Liaison des 2 tiroirs aux panneaux, par glissières inox avec frein amortisseur
- Insertion d'une poignée ronde en zamak, en façade avant du tiroir.
- Fourniture et installation de 2 étagères en matériau de même nature que le meuble au-dessus des 2 tiroirs, pour 3 espacements de hauteur 40 cm. posées sur taquets métalliques, y compris les préperçements nécessaires.
- **Dans la deuxième partie:**
- étagère à mi-hauteur formant deux espaces de rangement «penderie» posée sur taquets métalliques compris les percements nécessaires.
- Fourniture et pose de deux tringles en bois diamètre 3 cm compris support bois à fixer aux panneaux verticaux pour maintien de la tringle.
- Assemblage soigné des éléments constitutifs, compris insertion, calage, fixation sur murs du placard existant

Localisation : Placard des 2 chambres villa F22. Soit au total **2 aménagements**

ARTICLE 3 - CUISINE AMÉNAGÉE

En concertation

- Avec la sous-section technique 02.4, Plomberie pour la pose et le raccordement des équipements de plomberie et sanitaires ; Avec la sous-section technique Electricité-Climatisation ST 02.2 pour la pose et le raccordement des équipements électriques et électroménagers.

3.1 - MEUBLES DE CUISINE

Les meubles décrits ci-après seront en médium stratifié, épaisseur 19 mm (caissons, façades, y compris arrières, portes et tiroirs, avec traitement hydrofuge, classe d'emploi et certification conformes aux articles 4.1 et 4.2 du chapitre 1 ; coloris à proposer au maître d'œuvre. Caractéristiques :

- Caissons des éléments bas sur pieds à vérin réglable, hauteur 12 cm, fixés par vis inox aux caissons.
- Caissons des éléments bas avec plinthes PVC à clipser, épaisseur 2 cm, recouvrant la surface de l'espacement, coloris aux choix du maître d'œuvre.
- Caissons hauts équipés d'un fond en façade arrière par panneau unique, vis cachées
- Étagères intérieures réalisées en matériau identique aux caissons, pose sur taquets métalliques, compris les percements nécessaires.
- Les éléments haut seront posés au-dessus de la crédence, 70 cm au-dessus des meubles bas.
- Les tiroirs seront équipés de frein intégré.
- Liaison des portes aux panneaux verticaux par charnières réglables compris les percements nécessaires. Celles-ci seront ajustées et alignées au meuble.
- Façades tiroirs et portes en panneaux de fibres moyenne densité, épaisseur 19mm, revêtu de PVC ou laqué
- Deux coloris et trois modèles de poignées à proposer au maître d'œuvre
- Le titulaire prévoira toutes les sujétions de pose et finitions.
- Les dimensions détaillées ci-dessous sont données à titre indicatif ; elles seront à confirmer par le titulaire avant toute fabrication. Un plan d'exécution sera transmis pour avis du maître d'œuvre avant exécution de travaux.

La cuisine de la **villa F22** sera aménagée de la façon suivante : repères 1 à 10

Partie basse

1. Un meuble bas, 1 tiroir, 1 porte, 1 étagère intérieure (H 90 x P 63 x L 40 cm)
2. Un meuble bas sous évier, 2 portes, 1 étagère intérieure (H 90 x P 63 x L 80 cm)
3. Un meuble bas d'angle 1 porte, 1 plateau tourniquet (H 90 x P 63 x L 93 cm)
4. Un meuble bas pour plaque de cuisson encastrée, 1 tiroir, 2 tiroirs range casseroles (H 90 x P 63 x L 60 cm)
5. Un meuble bas, 1 porte, 2 étagères intérieures (H 90 x P 63 x L 40 cm)
6. Une colonne pour four encastrable ; 2 portes, 2 étagères intérieures (H 205 x P 63 x L 60 cm)

Partie Haute

7. Un meuble haut : 1 porte, 2 étagères intérieures (H 72 x P 35 x L 60 cm)
8. Un meuble haut d'angle (forme pentagonale): 1 porte, 1 étagère intérieure (H 72 x P 35 x L 63 cm)
9. Un meuble haut : 1 porte, 1 étagère (H 72 x P 35 x L 30 cm)
10. Un meuble haut : 1 porte, 1 étagère (H 72 x P 35 x L 40 cm)

NB : La plaque de cuisson et le four seront « tout électrique » dans la villa F22.

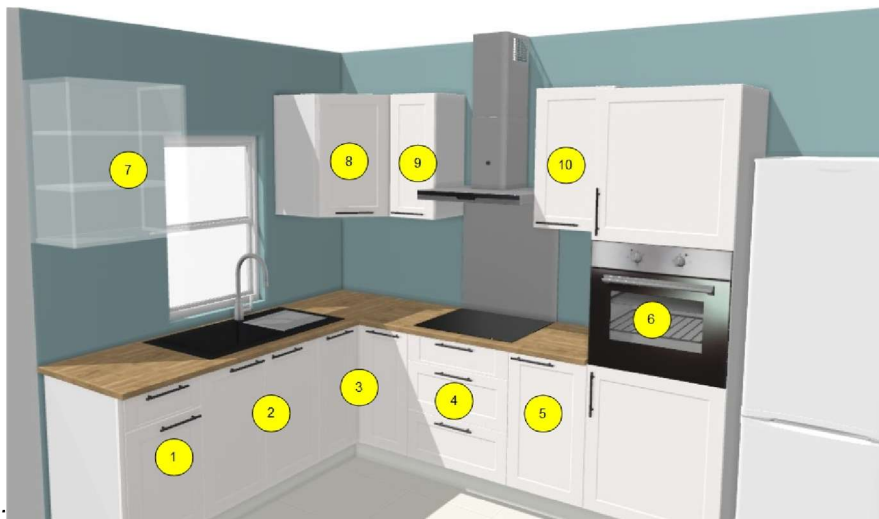


Schéma de principe :

3.2 - PLAN DE TRAVAIL

Le plan de travail sera de caractéristiques suivantes :

- Panneau médium stratifié **& hydrofuge** : largeur 65 cm, épaisseur 38 mm avec traitement, classe d'emploi et certification conformes aux articles 4.1 et 4.2 du chapitre 1.

Il sera installé de la manière suivante :

- Fourniture et mise en place sur toute la surface du panneau, d'un film de revêtement adhésif d'épaisseur 300 microns résistant à l'humidité, aux UV et de classement au feu M0. Coloris au choix du maître d'œuvre, L'aspect final sera net aucun défaut de surface ne sera toléré.
- Fourniture et fixation de 2 pièces de bois en médium stratifié épaisseur 19 mm, largeur 10 cm sur le haut des caissons aux panneaux transversaux, pour support à fixer du plan de travail.
- Fourniture et mise en place en jonction de changement de direction du plan de travail d'un profilé de jonction d'angle en aluminium recouvrant avec débord l'épaisseur du panneau.
- Réalisation dans le plan de travail, des découpes nécessaires pour l'insertion soignée de la plaque de cuisson et de l'évier.
- Réalisation d'un joint silicone propre et soigné, jonction entre plan de travail et la crédence (faïence murale)

3.3 - FOND DE HOTTE

En protection des projections de cuisson, un fond de hotte sera posé entre la hotte aspirante et la plaque de cuisson caractéristiques suivantes Plaque inox dimensions 65 x 70 cm, épaisseur 3 mm collée sur surface murale,

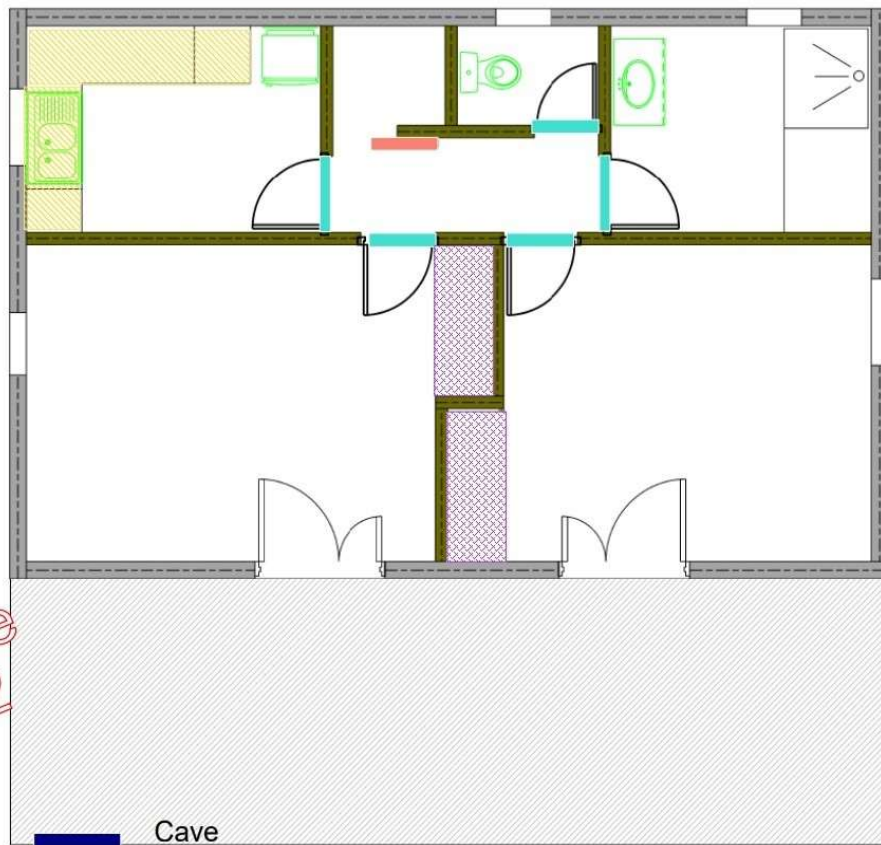
3.4 - SCHÉMA DE PRINCIPE

Légende

-  Bloc porte 1 vantail
-  Porte coulissante
-  Grille acier sur gond
-  Mobilier cuisine
-  Placard aménagé

Schéma
de principe
Villa F22

Menuiseries intérieures



CHAPITRE 3 – Phase 2, VILLA F 21

Les travaux de la phase 2, concernent le remplacement de placards aménagés, des blocs-portes cuisine et buanderie ; la rénovation de la cuisine aménagée de la villa F21.

ARTICLE 1 - PORTES DISTRIBUTION

1.1 - BLOC PORTE 1 VANTAIL

Caractéristiques :

- 1 vantail à âme pleine en médium MDF, huisserie bois ép. 90 mm ;
- Dimension : Hauteur 204 x (83 ou 73) cm selon localisation
- Porte : épaisseur 40 mm Finition laqué blanc
Il sera mis en place, en remplacement des blocs portes à déposer, suivant le sens d'ouverture précisés sur le plans joint au présent chapitre 2
- Pose et fixation des huisseries 3 paumelles acier sur les cloisons par tous moyens appropriés, compris réglages et ajustements nécessaires à une parfaite finition et réalisation d'un joint d'étanchéité silicone au pourtour des pieds des huisseries en protection des remontés d'humidité.
- Couvre joints périphérique (type champlat) en médium, assortie au bloc porte.
- Poignée béquille à ressort et rosace (diamètre 5cm), des 2 cotés type aluminium finition argent avec trou à clé ou bouton de condamnation (pour WC et salle d'eau).
- Pose dans chaque porte d'une serrure encastrée, à fournir avec 2 clés à gorge pour les 2 chambres.
Pose d'une butée en zamak, hauteur 4cm, diamètre 3,5cm fixée au sol dans joint carrelage, compris vis et cheville

Localisation : Porte des deux chambres, cuisine, WC et salle d'eau villa F21 - total : **5 portes.**

1.2 - PORTE COULISSANTE

- Rail de coulissement en alu longueur adaptée, avec habillage et poteau de terminaison en panneaux médium pré peint, Système de fermeture: équipé de butées de fin de course, coulissement silencieux
- Porte d'épaisseur 40 mm, âme pleine, Porte en MDF finition laqué blanc

Elle sera mise en place, côté couloir de la manière suivante :

- Pose et fixation par tous moyens appropriés du rail en aluminium en applique et de son habillage pré peint blanc équipé sur le haut de l'ouverture (pas de rail au sol), compris ajustements nécessaires à la finition ; insertion de 2 pièces de coulissage en acier, des butées de fin course et poteau de terminaison.
- Fourniture et fixation sur la porte de 2 pièces de guidage en acier à assembler par vissage aux pièces de coulissage, y compris les réglages nécessaires pour une parfaite manœuvre.
- Fourniture et insertion y compris l'aménagement nécessaire côté extérieur de la porte, d'une poignée ronde en zamak brossé gris.

Localisation : Porte de buanderie villa F21 , total **1 porte.**

ARTICLE 2 - PLACARDS 2 CHAMBRES

Coloris et finitions au choix du maître d'œuvre.

2.1 - PORTES

partie Basse :

- 2 portes coulissantes formées par panneau plein de 80 x 210 cm, épaisseur 16 mm.
- Double rail aluminium, guidage haut et coulissage bas, installation et fixation compris tous aménagements nécessaires, réglage et maintien des 2 rails de longueur 160 cm.
- Roulettes plastiques de coulissage sur le bas des 2 portes à insérer dans le rail.

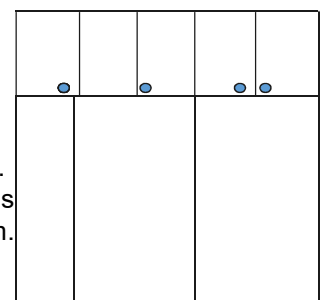
partie Haute :

- 4 portes battantes, panneaux 40 x 40 cm épaisseur 16 mm, équipés de poignées en pin de type rond.

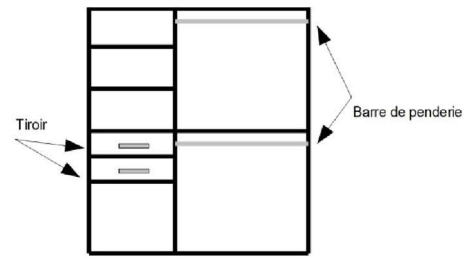
2.2 - CAISSONS AMENAGES

Les placards des 2 chambres seront aménagés d'un caisson réalisé de la façon suivante :

Schéma de principe



- Caisson en panneau de médium (MDF) de dimensions extérieures : largeur 158 cm, **Schéma de principe** profondeur 52 cm et hauteur 202 cm formé par panneaux transversaux, façade arrière, plateau haut et bas épaisseur 16 mm.



- Deux tiroirs dimensions : largeur 58 cm, profondeur 45 cm, hauteur 10 cm formé par façade avant 62 x 15 cm, panneaux transversaux, façade arrière et plateau bas, d'épaisseur 16 mm.
- Fourniture et mise en place d'un panneau vertical dimension 198 ht x 50 cm pour séparation du caisson en 2 partie, la première de largeur 62 cm et la deuxième 90 cm.

• **Dans la première partie :**

- Liaison des 2 tiroirs aux panneaux, par glissières inox avec frein amortisseur
- Insertion d'une poignée ronde en zamak, en façade avant du tiroir.
- Fourniture et installation de 2 étagères en matériau de même nature que le meuble au-dessus des 2 tiroirs, pour 3 espacements de hauteur 40 cm. posées sur taquets métalliques, y compris les pré percements nécessaires.

Dans la deuxième partie:

- étagère à mi-hauteur formant deux espaces de rangement «penderie» posée sur taquets métalliques compris les percements nécessaires.
 - Fourniture et pose de tringles en bois diamètre 3 cm compris support bois à fixer aux panneaux verticaux pour maintien de la tringle.
- Assemblage soigné des éléments constitutifs, compris insertion, calage, fixation sur murs du placard existant

Localisation : Placard des 2 chambres villa F21. **total 2 aménagements**

ARTICLE 3 - CUISINE AMÉNAGÉE

- En concertation avec la sous-section technique 02.4, pour l'installation des équipements de plomberie-sanitaires ; et la sous-section technique ST 02.2 pour l'installation des équipements électriques et électroménagers.

3.1 - MEUBLES DE CUISINE

Les meubles décrits ci-après seront en médium stratifié, épaisseur 19 mm (caissons, façades, y compris arrières, portes et tiroirs, avec traitement hydrofuge, classe d'emploi et certification conformes aux articles 4.1 et 4.2 du chapitre 1 ; coloris à proposer au maître d'œuvre. Caractéristiques :

- Caissons des éléments bas sur pieds à vérin réglable, hauteur 12 cm, fixés par vis inox aux caissons.
- Caissons des éléments bas avec plinthes PVC à clipser, épaisseur 2 cm, recouvrant la surface de l'espacement, coloris aux choix du maître d'œuvre.
- Caissons hauts équipés d'un fond en façade arrière par panneau unique, vis cachées
- Etagères intérieures réalisées en matériau identique aux caissons, pose sur taquets métalliques, compris les percements nécessaires.
- Les éléments haut seront posés au-dessus de la crédence, 70 cm au-dessus des meubles bas.
- Les tiroirs seront équipés de frein intégré.
- Liaison des portes aux panneaux verticaux par charnières réglables compris les percements nécessaires. Celles-ci seront ajustées et alignées au meuble.
- Façades tiroirs et portes en panneaux de fibres moyenne densité, épaisseur 19mm, revêtu de PVC ou laqué
- Deux coloris et trois modèles de poignées à proposer au maître d'œuvre
- Le titulaire prévoira toutes les sujétions de pose et finitions.
- Les dimensions détaillées ci-dessous sont données à titre indicatif ; elles seront à confirmer par le titulaire avant toute fabrication. Un plan d'exécution sera transmis pour avis du maître d'œuvre avant exécution de travaux.

La cuisine de la villa F21 sera aménagée de la façon suivante : repères 1 à 10

Partie basse

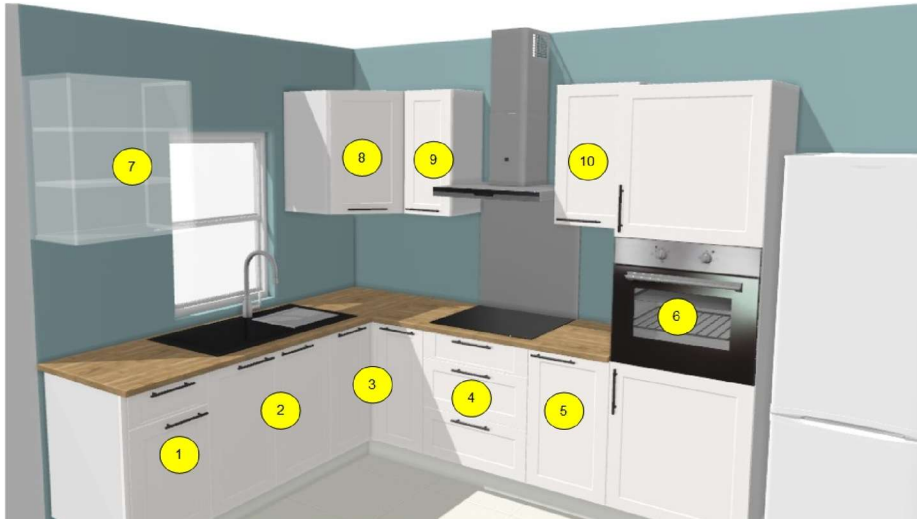
1. Un meuble bas, 1 tiroir, 1 porte, 1 étagère intérieure (H 90 x P 63 x L 40 cm)
2. Un meuble bas sous évier, 2 portes, 1 étagère intérieure (H 90 x P 63 x L 80 cm)
3. Un meuble bas d'angle 1 porte, 1 plateau tourniquet (H 90 x P 63 x L 93 cm)
4. Un meuble bas pour plaque de cuisson encastrée, 1 tiroir, 2 tiroirs range casseroles (H 90 x P 63 x L 60 cm)
5. Un meuble bas, 1 porte, 2 étagères intérieures (H 90 x P 63 x L 40 cm)
6. Une colonne pour four encastré ; 2 portes, 2 étagères intérieures (H 205 x P 63 x L 60 cm)

Partie Haute

7. Un meuble haut : 1 porte, 2 étagères intérieures (H 72 x P 35 x L 60 cm)
8. Un meuble haut d'angle (forme pentagonale): 1 porte, 1 étagère intérieure (H 72 x P 35 x L 63 cm)
9. Un meuble haut : 1 porte, 1 étagère (H 72 x P 35 x L 30 cm)
10. Un meuble haut : 1 porte, 1 étagère (H 72 x P 35 x L 40 cm)

NB : La plaque de cuisson et le four seront « tout électrique » dans la villa F21.

c) Schéma de principe



3.2 - PLAN DE TRAVAIL

Le plan de travail sera de caractéristiques suivantes :

- Panneau médium stratifié & hydrofuge : largeur 65 cm, épaisseur 38 mm avec traitement, classe d'emploi et certification conformes aux articles 4.1 et 4.2 du chapitre 1.

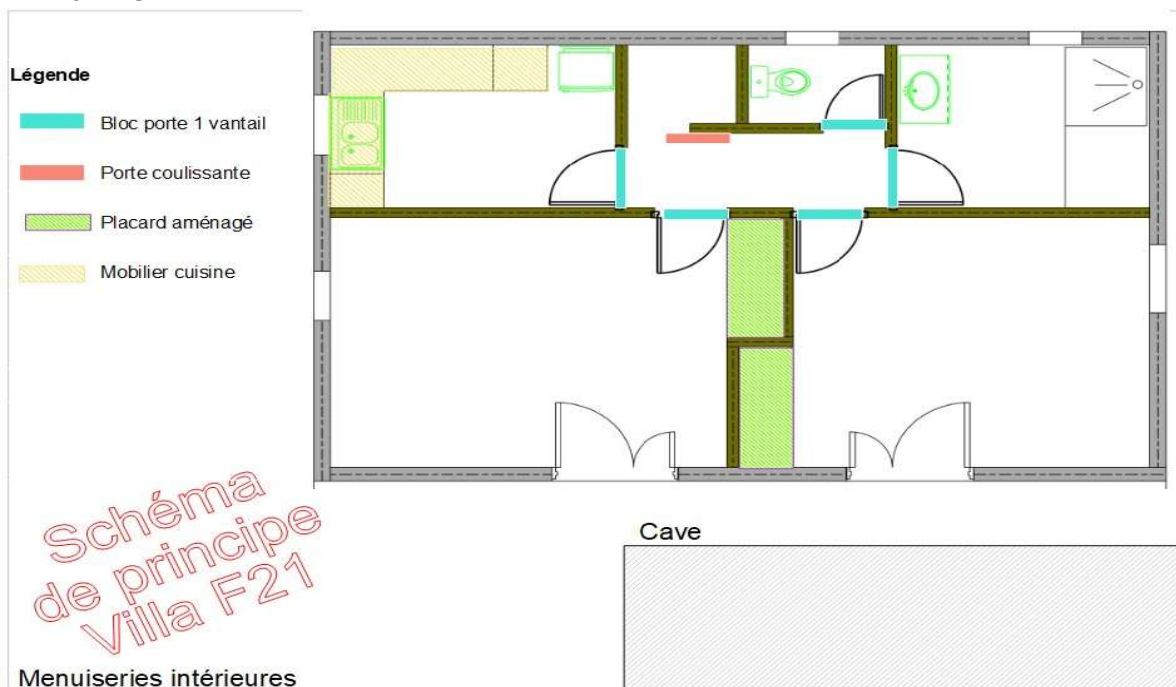
Il sera installé de la manière suivante :

- Fourniture et mise en place sur toute la surface du panneau, d'un film de revêtement adhésif d'épaisseur 300 microns résistant à l'humidité, aux UV et de classement au feu M0. Coloris au choix du maître d'œuvre, L'aspect final sera net aucun défaut de surface ne sera toléré.
- Fourniture et fixation de 2 pièces de bois en médium stratifié épaisseur 19 mm, largeur 10 cm sur le haut des caissons aux panneaux transversaux, pour support à fixer du plan de travail.
- Fourniture et mise en place en jonction de changement de direction du plan de travail d'un profilé de jonction d'angle en aluminium recouvrant avec débord l'épaisseur du panneau.
- Réalisation dans le plan de travail, des découpes nécessaires pour l'insertion soignée de la plaque de cuisson et de l'évier. Joint silicone propre et soigné, jonction entre plan de travail et la crédence (faïence murale)

3.3 - FOND DE HOTTE

En protection des projections de cuisson, un fond de hotte sera posé entre la hotte aspirante et la plaque de cuisson caractéristiques suivantes Plaque inox dimensions 65 x 70 cm, épaisseur 3 mm collée sur surface murale,

3.4 - SCHÉMA DE PRINCIPE



CHAPITRE 4 – PHASE 3 - Villa 33

Les travaux de la phase 3, concernent le remplacement des blocs-portes de cuisine et débarras ; la rénovation de la cuisine aménagée de la villa F33.

ARTICLE 1 - PORTES DISTRIBUTION

1.1 - BLOC PORTE 1 VANTAIL

Caractéristiques :

- Porte à 1 vantail, âme pleine en médium MDF, huisserie bois ép90 mm ;
- Dimension : Hauteur 204 x 83 ; Porte : épaisseur 40 mm ; Finition laqué blanc

Mis en place, en remplacement des blocs portes déposés, suivant le sens d'ouverture précisés sur le plan de principe

- Huisseries à 3 paumelles acier fixées sur cloisons par moyens appropriés, compris réglages et ajustements pour parfaite finition ; réalisation joint d'étanchéité silicone en pieds d' huisseries (protection des remontés d'humidité)
- Couvre joints en médium type profil champlat, assorti au bloc porte.
- Poignée béquille à ressort et rosace (diamètre 5cm) des 2 côtés de la porte, finition argent avec trou à clé.
- Butée en zamak, hauteur 4 cm, diamètre 3,5 cm à fixer au sol dans le joint du carrelage y compris vis et cheville.

Porte de cuisine et local débarras de la villa F33 - Soit au total **2 portes.**

ARTICLE 2 - PLACARD ENTREE

Coloris et finitions au choix du maître d'œuvre.

2.1 - PORTES DE PLACARDS

Partie Basse :

- 2 portes coulissantes, panneau plein de 80 x 210 cm, épaisseur 20 mm.
- Un rail double aluminium, haut (guidage) et bas (coulissage), compris les aménagements nécessaires, réglage et maintien des 2 rails de longueur 158 cm.
- Roulettes plastiques de coulissage sur le bas des 2 portes à insérer dans le rail.

En partie Haute :

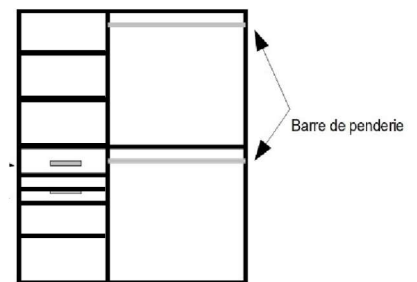
- 4 portes battantes, panneau de 40 x 40 cm ép 20 mm compris accessoires ; poignées en pin de type rond.

2.2 - CAISSONS AMENAGES

Le placard sera aménagé d'un caisson de la façon suivante :

- Caisson en panneau de médium (MDF) de dimensions extérieures: largeur 158 cm, profondeur 52 cm et hauteur 202 cm formé de panneaux, façade arrière et plateau haut et bas épaisseur 16 mm.
- Panneau vertical dimension 198ht x 50 cm pour séparation du caisson en 2 parties, de largeur 62 cm et 90 cm.
- **première partie :**
- 4 étagères, matériau de même nature pour création de 5 niveaux de rangement de hauteur équivalente. pose sur taquets métalliques, compris les percements.
- **deuxième partie du meuble :**
- Une étagère à mi-hauteur formant deux espaces de rangement « penderie » pose sur taquets métalliques, compris les percements nécessaires.
- Deux tringles en bois porte-cintre diamètre 3 cm compris support bois fixé aux panneaux verticaux
- Assemblage soigné des éléments constituant le caisson, compris insertion et fixation sur les murs du placard existant

Schéma de principe



Localisation : Placard entrée villa F33 , total 1 **aménagement de placard.**

ARTICLE 3 - CUISINE AMÉNAGÉE

En concertation avec le plombier et l'électricien

3.1 - MEUBLES DE CUISINE

L'ensemble des meubles décrit dans cette section technique sera en médium stratifié, épaisseur 19 mm (caissons, façades, y compris arrières, portes et tiroirs, avec traitement hydrofuge, classe d'emploi et certification conformes aux articles 4.1 et 4.2 du chapitre1, les coloris seront proposés au maître d'œuvre.

- Les caissons d'éléments bas seront pieds vérin réglables, hauteur 12 cm, fixés par vis inox aux caissons.
- Ces éléments bas recevront une plinthe Pvc clipsée, ép. 2 cm recouvrant toute la surface, coloris aux choix .
- Les caissons hauts sont équipés d'un double fond en face arrière ; un seul panneau, vis cachée.
- Étagères intérieures dans le matériau et type que les caissons, pose sur taquets métalliques compris percements.

- Les caissons haut seront posés au-dessus de la crédence, 70 cm au-dessus du plan de travail
- Les tiroirs seront équipés de frein intégré .
- Liaison des portes sur panneaux par fixation de charnières réglables, compris percements, à aligner au meuble.
- Façade avant des tiroirs et portes en panneaux de fibres moyenne densité, ép.19mm, revêtement laqué ou pvc
- Deux coloris au choix du maître d'œuvre.
- Trois modèles de poignées au maître d'œuvre.
- Sujétions de pose et finitions incluses dans la prestation

Les dimensions détaillées ci-dessous sont indiquées à titre indicatif ; elles seront à confirmer par le titulaire avant toute fabrication. Un plan d'exécution sera transmis pour visa du maître d'œuvre avant exécution de travaux.

La cuisine de la **villa F33** sera aménagée de la façon suivante :

a- Partie basse

1. Un meuble bas, 1 tiroir, 2 tiroirs range-casseroles (H 90 x P 63 x L 60 cm)
2. Un meuble bas sous-évier, 2 portes, 1 étagère intérieure; (H 90 x P 63 x L 80 cm)
3. Emplacement lave-vaisselle semi-intégré (H 90x P 63 x L 60 cm)
4. Un meuble bas d'angle 1 porte, 2 plateaux tourniquets (H 90 x P 63 x L 93 cm)
5. Un meuble bas pour four encastré et plaque de cuisson (H 90 x P 63 x L 60 cm)
6. Un meuble bas 1 porte pour bouteille de gaz (H 90 x P 63 x L 40 cm) b)

b- Partie Haute

7. Un meuble haut : 1 porte, 2 étagères intérieures (H 72 x P 35 x L 30 cm)
8. Un meuble haut : 2 portes, 1 étagère,(H 72 x P 35 x L 100 cm)
9. Un meuble haut : 2 portes, 1 étagère (H 72 x P 35 x L 100 cm)
10. Un meuble haut d'angle (forme pentagonale): 1 porte, 1 étagère intérieure (H 72 x P 35 x L 63 cm)
11. Un meuble haut : 1 porte, 1 étagère (H 72 x P 35 x L 30 cm)

c) Schéma de principe



3.2 - PLAN DE TRAVAIL

Le plan de travail sera de caractéristiques suivantes :

- Panneau médium stratifié & hydrofuge : largeur 65 cm, épaisseur 38 mm avec traitement, classe d'emploi et certification conformes aux articles 4.1 et 4.2 du présent chapitre 1.
- Fourniture et mise en place sur toute la surface du plan, d'un film de revêtement adhésif d'épaisseur 300 microns résistant à l'humidité, aux UV ; classement au feu M0. coloris au choix du maître d'œuvre, L'aspect final sera net sans défaut de surface .
- Fourniture et fixation de 2 pièces de bois en médium stratifié épaisseur 19 mm, largeur 10 cm sur le haut des caissons aux panneaux transversaux, pour support à fixer du plan de travail.

- Fourniture et mise en place en jonction de changement de direction du plan de travail d'un profilé de jonction d'angle en aluminium recouvrant avec débord l'épaisseur du panneau.
- Réalisation dans le plan de travail, de l'ensemble des découpes nécessaires pour l'insertion soignée de la plaque de cuisson et de l'évier.
- Réalisation d'un joint en silicone propre et soigné en jonction du plan de travail et de la faïence murale.

3.3 - FOND DE HOTTE

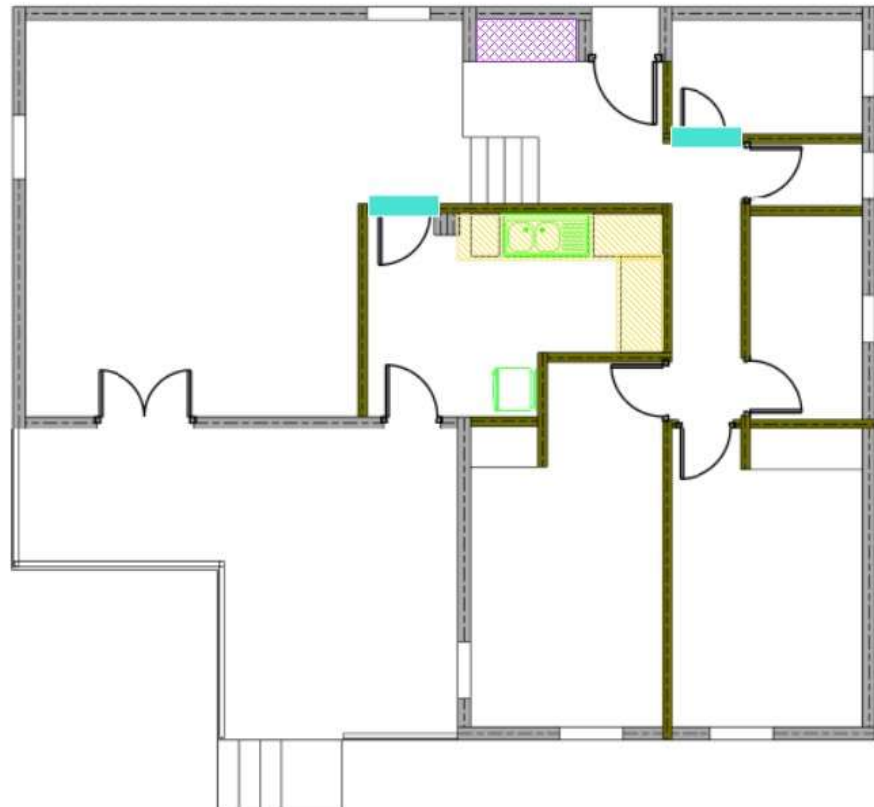
En protection des projections de cuisson, un fond de hotte sera posé entre la hotte aspirante et la plaque de cuisson caractéristiques suivantes Plaque inox dimensions 65 x 70 cm, épaisseur 3 mm collée sur surface murale,

3.4 - SCHÉMA DE PRINCIPE

Légende

-  Bloc porte 1 vantail
-  Mobilier cuisine
-  Placard aménagé

Schéma
de principe
Villa F33



Menuiseries intérieures